Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-212900674-20260428-033_26-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Égalité-Fraternité

033/26

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sylvie FILÉNI, Sonia FLOCH, Éric LE SCANFF, Michel LE VEN, Catherine MÉNEZ, Cyrielle MOY, Alexia PHILIPPE, Séverine SUIRE, Hervé TILLY, Gilbert TOUDIC, Édouard TROLES
Absent : Éric HUON
Procuration : Éric HUON à Éric LE SCANFF
Secrétaire de séance : Cyrielle MOY
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Objet : Participation financière de la commune aux sorties scolaires et pédagogiques 2025-2026

Monsieur Le Maire propose de reconduire la participation financière de 30 € par enfant domicilié à Guerlesquin attribuée dans le cadre des sorties et voyages scolaires de l'école Ar Roudour et du Collège Roz Avel de Guerlesquin, sur présentation des justificatifs par les associations des parents d'élèves de ces établissements scolaires.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'attribuer une participation financière de 30 € par enfant domicilié à Guerlesquin dans le cadre des sorties et voyages scolaires de l'école Ar Roudour et du Collège Roz Avel de Guerlesquin, selon les modalités énoncées.

Pour extrait conforme,

MAIRIE DE GUERLESQUIN 29 (FINISTÈRE) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,
Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,
Cyrielle MOY